



Recommandation n° 1

Dans le contexte du débat actuel sur les questions migratoires, l'Assemblée Générale de la Fédération protestante de France (FPF), réunie à Paris les 27 et 28 janvier 2018, relance l'appel pour un accueil digne des exilés, lancé en 2015, avec fermeté et humanité dans la défense intransigeante de la dignité de chacun et la condamnation de tout ce qui humilie l'humanité dans l'Homme, dans l'exigence du respect des droits fondamentaux de chaque personne, d'où qu'elle vienne et quel que soit son statut administratif.

L'objectif fixé par le Gouvernement de mieux accueillir les personnes à qui la France doit protection risque de n'être qu'un effet d'annonce. Le projet de loi Asile-immigration, profondément déséquilibré, révèle une orientation principalement répressive : il y est davantage question de mieux expulser que de mieux protéger et accueillir. Cette vision binaire, injuste, opposant réfugiés "légitimes" et migrants économiques "illégitimes", ne correspond ni à la complexité des parcours ni à la diversité des besoins d'accueil et de protection. Il s'agit d'une posture idéologique qui ne fait qu'aggraver les problèmes complexes qu'il prétend résoudre.

L'engagement de très nombreux membres de nos Eglises, communautés, œuvres et mouvements dans des actions concrètes d'accueil et d'accompagnement de personnes étrangères justifie l'expression d'un malaise profond face à des politiques qui n'apportent pas de réponses à la hauteur des besoins humains fondamentaux d'aujourd'hui et qui n'offrent pas non plus de perspectives lucides et courageuses pour répondre aux enjeux des mobilités humaines à venir. L'échec et le gâchis humain des politiques sécuritaires de fermeture et de dissuasion menées jusqu'à présent en sont la preuve.

C'est pourquoi, l'Assemblée générale de la FPF, **demande au Conseil de la FPF** de faire entendre au gouvernement et aux élus de la nation, tout en reconnaissant les mesures qui vont dans le sens d'un meilleur accueil, leur profonde inquiétude face à la surdité des pouvoirs publics aux alertes de la société devant :

- les pratiques de harcèlement des personnes migrantes et de ceux qui leur viennent en aide ;
- les conséquences désastreuses de la mise en œuvre du règlement Dublin. Des milliers de personnes restent pendant des mois dans un no man's land juridique et social, ou seront demain placées en rétention pour le seul tort d'avoir des empreintes enregistrées dans un autre pays de l'Union Européenne ;
- l'absence de réponse concrète à la situation de dizaines de milliers de familles sans-papiers ou «aux droits incomplets» qui vivent dans l'angoisse et la complète précarité. Vu leur nombre et la durée de leur séjour en France, laisser croire qu'elles pourraient être majoritairement expulsées du territoire est irréaliste et humainement inconcevable.

Encourage **les Eglises, communautés, œuvres et mouvements** à continuer à s'inscrire dans le vaste mouvement d'initiatives citoyennes de solidarité en actes (collectifs d'accueil, couloirs humanitaires, etc.), à poursuivre le dialogue avec les élus et à soutenir les initiatives concrètes qui constituent le meilleur rempart contre les forces de repli, de rejet qui fracturent notre société et qui témoignent de notre espérance dans la force de transformation des attitudes et des pratiques d'hospitalité.

L'Assemblée Générale adopte la recommandation n°1 à :

96 voix POUR

0 voix CONTRE